



Coordination des Fédérations  
et Associations de Culture  
et de Communication

## Assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2017

Les membres de l'association dénommée COFAC, Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication, dont le siège social est fixé au 22 rue Oberkampf, Paris 11ème, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 18 mai 2017 sur convocation de la Présidente, conformément aux dispositions des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence.

*Sont présents :*

**ACJ** : François THUILLIER, **ANPAD** : Claire CAFARO, **FATP et Région Centre Val de Loire** : Alain LABROUCHE, **FFEA** : Arnaud MOREL, **FFFSH** : Bernard HUMBERT, **FFEC** : Alain TAILLARD, **FFCV** : Marie CIPRIANI, **FFMJC et COFAC BFC** : Claire VAPILLON, **FFSAM** : Jean-Michel RAINGEARD, **FNCTA** : Gilles EL ZAIM, **FUSE** : Marie-Claire MARTEL et Philippe LE FAURE, **FSCF** : Catherine PEREZ et Claude Schmit **JMF** : Arnaud REVEILLON, **Patrimoine-Environnement** : Alain de la BRETESCHE, **Peuple et Culture** : Carol Ann O'HARE, **Rempart** : Olivier LENOIR, **Territoires et Cinéma** : Jean-Luc GONNEAU, **COFACRIF** : Jean-Luc GONNEAU, **COFAC Auvergne-Rhône-Alpes** : Gilles CHAMPION, **COFAC Nouvelle Aquitaine** : Jany Rouger, **COFAC Nouvelle Aquitaine** : Pierre-François BOYER, **COFAC** : Eva CAMPS et Julie PIPARD (service civique).

*Sont excusés et représentés :* **CFBF** : Guy COUTANSON, représenté par Claude SCHMIT, **CMF** : Ludovic LAURENT-TESTORIS, représenté par Arnaud MOREL, **FEMS** : Benoît POITEVIN, représenté par Marie-Claire MARTEL, **La Ligue de l'enseignement** : Nadia BELLAOUI, représentée par Marie-Claire MARTEL, **UFF** : Jean-Michel BING, représenté par Claude SCHMIT.

*Sont excusés et non représentés :* **FAP, CNFR.**

La séance est ouverte à 10h30. Marie-Claire MARTEL préside la séance en sa qualité de Président. Elle constate que les membres présents ou représentés sont au nombre de 22, et qu'en conséquence l'assemblée peut délibérer valablement.

### Ordre du jour :

+ Rapport moral

+ Rapport d'activités

+ Rapport financier

+ Résolutions :

- Approbation du rapport moral
- Approbation du rapport d'activités
- Approbation du rapport financier
- Vote du budget prévisionnel 2017
- Cotisations 2018-19

## Questions diverses

La Présidente donne la parole à tout membre de l'Assemblée désirant la prendre, puis met aux voix les différentes résolutions :

### **Le rapport moral prononcé par la Présidente est adopté à l'unanimité.**

Une modification a été apportée sur le FNCC car son statut est personne de droit moral.

### **Le rapport d'activités 2016 prononcé par la Secrétaire Générale est adopté à l'unanimité.**

### **Le rapport financier prononcé par le Trésorier est adopté à l'unanimité, après trois rectifications :**

La phrase « Le poste le plus important est celui du personnel (salaires et charges) : 83.300 € (57.110 en 2015) » a été remplacée par la phrase « Le poste le plus important est celui du personnel (salaires et charges) : 103.300 € (57.110 en 2015) ».

La phrase « L'ensemble du budget prévisionnel 2017 (hors bénévolat et mécénat de compétences) s'élève à **123.260 €**. » a été remplacée par la phrase « L'ensemble du budget prévisionnel 2017 (hors bénévolat et mécénat de compétences) s'élève à **143.260 €** ».

La phrase « Cette mission est assurée par Maitre Pierre Fronton qui intervient sur la problématique de la pratique en amateur » est remplacée par : « Cette mission est assurée par Maitre Pierre Fronton qui intervient sur tous les problèmes juridiques traités par la COFAC ».

### **Le résultat 2016 est affecté selon les recommandations du Trésorier par décision unanime.**

### **Le budget prévisionnel 2017 présenté par le Trésorier est adopté à l'unanimité.**

**La grille de cotisations 2018-19 ne sera pas modifiée par rapport à 2016.** La phrase « 1 salarié = \* » sera remplacée par la phrase « 1 ETP = \* »

L'Assemblée Générale donne quitus à la Présidente et au Trésorier.

La Présidente ajoute les points suivants :

## **Orientations stratégiques 2016**

Marie-Claire MARTEL présente les orientations stratégiques 2016 (voir le document joint).

## Questions diverses

Il a été décidé que la COFAC devait s'ouvrir à plus de membres. Une discussion avec la Bibliothèque de France et l'association des historiens en amateur est en cours.

Les sujets en cours sur le dialogue civil (où les COFAC régionales participent), les pratiques en amateur et l'article 32 de la loi LCAP devront être poursuivis avec le nouveau gouvernement.

Concernant la Charte des engagements réciproques, le Ministère de la Culture et de la Communication a proposé une signature pour la Convention pluriannuelle. Les régions doivent s'en saisir et la décliner.

Il a été rappelé qu'une nouvelle édition du guide sur les pratiques amateurs va être réalisée. Une réflexion doit être menée sur le format. Fait-on intervenir des universitaires ? Est-ce que on crée un supplément à la revue ou on réalise un guide plus volumineux qui pourra être acheté ou réédité quand on le souhaite.

Marie-Claire MARTEL propose de monter un comité scientifique (des artistes, des chercheurs,...) pour que des gens réfléchissent à une pensée commune. La composition et le travail du comité est à étudier. Peut-être des dialogues et des débats sur les diversités culturelles. Le comité devra respecter les enjeux de la COFAC et ceux des scientifiques. Les avis sont plutôt mitigés mais l'accord est donné pour qu'il y ait une réflexion sur la création de ce comité.

#### **L'arrêté de la composition des membres du Conseil d'Administration.**

Sont membres du Conseil d'Administration à partir du 18 mai 2017 :

**A COEUR JOIE** : Michel DELAMASURE  
**ANPAD** : Claire CAFARO  
**CFBF** : Guy COUTANSON, Philippe DUBERNARD  
**CMF** : JEAN-JACQUES BRODBECK et Ludovic LAURENT-TESTORIS  
**FATP** : Alain LABROUCHE  
**FEMS** : Benoît POITEVIN  
**FFEC** : Alain TAILLARD  
**FFEM** : Arnauld MOREL  
**FFCV** : Marie CIPRIANI  
**FFFSH** : Bernard HUMBERT  
**FFMJC** : Claire VAPILLON et Anne-Marie BOURROUILH  
**FFSAM** : Jean-Michel RAINGEARD  
**FSCF** : Catherine PEREZ et Claude SCHMIT  
**FNCTA** : Gilles EL ZAIM  
**FUSE** : Marie-Claire MARTEL, Muriel MAHE ou Philippe LEFAURE  
**JMF** : Vincent NIQUEUX  
**La Ligue de l'Enseignement** : Antonin COIS  
**Patrimoine et Environnement** : Alain de la BRETESCHE  
**Peuple et Culture** : Catherine BEAUMONT et Carol Ann O'HARE  
**Union Rempart** : Olivier LENOIR  
**Territoires et Cinémas** : Jacques GUENEE et Jean-Luc GONNEAU

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée. En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale, signé par la Présidente et le Trésorier.

Marie-Claire MARTEL  
Présidente

Alain LABROUCHE  
Trésorier

